

Atelier du 28 avril : « Laissez-vous accompagner par le coach/expert en achats circulaires »

Le 28 avril, le second atelier du Green Deal Achats Circulaires en 2022 a eu lieu en présentiel, avec pour thème : « **Laissez-vous accompagner par le coach/expert en achats circulaires** ».

Monsieur **Luc Spronck** de la Sowalfin a ouvert cet atelier en accueillant ses quelque 50 participants.

Madame **Sylvie Loutz**, gestionnaire du projet Green Deal achats circulaires au SPW Direction Développement durable, a ensuite rappelé le programme 2022 du Green Deal et les enseignements tirés de nos précédents ateliers.

Luc Spronck et **Amélie Gosset** de Févia (en sa qualité de référente bas carbone / économie circulaire) ont, par la suite, repris le flambeau et présenté l'action de leur réseau de référents bas carbone/économie circulaire coordonné par la Sowalfin. Leur présentation nous a éclairés sur les possibilités d'accompagnement et de financement que peuvent recevoir les PME wallonnes pour leurs projets en économie circulaire. Nous avons également été inspirés par la description de plusieurs de leurs missions au sein d'organisations en cours de transformation circulaire.

A la suite de cette présentation, Monsieur **Stefan Van Caillie** du groupe Casier est intervenu sur un sujet plus technique mais crucial : la responsabilité du fait de produits dans l'économie circulaire. Sa présentation nous aide à déconstruire un mythe, celui qui pousse à nous faire croire qu'en achetant circulaire, l'acheteur se porterait garant de tous les risques se référant à son achat. Grâce à sa présentation, nous avons plusieurs considérations pratiques en poche pour nos prochaines discussions avec notre courtier en assurance !

Après une courte pause, nous avons organisé un panel de présentations sur trois sujets qui se voulaient complémentaires.

- Monsieur **Rob Renaerts**, directeur de Coduco, a démarré cette deuxième partie en nous expliquant le concept de « coût cycle de vie ». Cette session nous a apporté des conseils pratiques pour, à la fois, calculer ces coûts mais aussi les implémenter dans un cahier des charges en s'assurant d'obtenir la validation de services tels que le service juridique de nos organisations.
- Monsieur **Bernard Walschaerts**, formateur au sein de l'Institut Eco-Conseils, a ensuite enchaîné sur la thématique suivante : « Comment mobiliser, impliquer les personnes clés au sein de mon organisation ? ». Son propos, bien que basé sur l'histoire d'Alice (histoire fictive), a fait réagir la salle qui s'est vu proposer des alternatives intéressantes aux sessions argumentatives sans fin auxquelles les initiateurs de projets durables se voient bien souvent confrontés.
- Mesdames **Lettemieke Mulder** et **Sarah Gane**, toutes deux consultantes chez The Rock Group, sont ensuite venues compléter notre panel avec leur présentation sur la manière dont les petites structures peuvent, à leur échelle, challenger leurs fournisseurs à produire des produits et services plus circulaires. Nous avons ainsi reçu de nouveaux outils que ce soit pour explorer un marché existant ou participer à la création de nouvelles offres de produits.

Ces présentations ont ensuite fait l'objet d'un débat intéressant avec les participants.

En conclusion de cette session, nous avons tenu à remercier les facilitateurs du Green Deal Achats circulaires à qui cet atelier était spécifiquement dédié, leur donnant la parole pour publiciser leurs actions aux services des acheteurs signataires du Green Deal. Nous avons également fait référence au [site web du GDAC](#), où non seulement vous pouvez retrouver les noms de tous ces facilitateurs, mais aussi les présentations et les rapports des différents ateliers.

Nous avons, finalement, invité les acheteurs à partager leurs actions réalisées ou en projets dans le cadre du Green Deal en complétant une enquête disponible sous [ce lien](#).

Toutes les réponses nous seront d'une grande aide pour l'organisation du prochain atelier qui se tiendra le jeudi 2 juin dans l'après-midi et qui aura pour objectif le partage d'expériences entre acheteurs. Ce prochain atelier sera, à nouveau, organisé en présentiel en région namuroise, sous condition des mesures COVID qui seront en vigueur à ce moment-là.